

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VI - Numéro 12 Décembre 2016 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : **administration@perspectivesphilosophiques.net**

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Dr. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr. Abou SANGARÉ, Maître de Conférence
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. L'émergence comme apparaître de l'être, Georges ZONGO	1
2. Machiavel, thuriféraire de la misogynie ?, Séa Frédéric PLÉHIA	17
3. Religion et démocratie chez Leibniz, Mireille Alathé BODO	33
4. La philosophie de l'art chez Marcuse : un désengagement engagé, Amara SALIFOU	50
5. Perception de l'immigration ouest-africaine en milieu rural en Côte d'Ivoire : une menace ou une chance ? , Yogblo-Armand GROGUHE	70
6. La neutralité absolue ivoirienne : une politique contrariée ?, Antoine Sess GNAGNE	88
7. « Amour d'une chaise » et la figure de la métaphore, Pascal Assoa N'GUESSAN	109
8. L'énonciation et la restitution du progressif en français, Ehouman René KOFFI	135
9. L'appel de l'altérité dans la construction du vivre-ensemble en Afrique, Akanis Maxime AKANOKABIA	157

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables

Perspectives Philosophiques n°012, Quatrième trimestre 2016

horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

PERCEPTION DE L'IMMIGRATION OUEST-AFRICAINE EN MILIEU RURAL EN CÔTE D'IVOIRE : UNE MENACE OU UNE CHANCE ?

Yogblo-Armand GROGUHE

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

groguehearmand@gmail.com

RÉSUMÉ :

La Côte d'Ivoire constitue le premier pays d'immigration de l'Afrique de l'Ouest. Cette immigration qui est très majoritairement africaine (99%), provient essentiellement des pays de la CEDEAO et plus particulièrement du Burkina Faso (64,73%), du Mali (18,17%) et de la Guinée (4,52%). Par ailleurs, la part des immigrés en milieu rural en Côte d'Ivoire n'a cessé de croître depuis 1998 passant de 57% à 58% en 2014(RGPH, 2014). Cependant, il faut faire observer que, certaines controverses et polémiques relatives aux immigrés reviennent de façon récurrente depuis plus de trois décennies, notamment sur les questions de la citoyenneté, des tensions sociales et de la démographie. Dans cette étude, nous nous interrogeons sur l'immigration ouest-africaine telle qu'elle est appréhendée, de façon générale, en Côte d'Ivoire. Son objectif est de montrer les regards portés sur l'immigration ouest-africaine par les populations d'accueil en milieu rural. Ainsi, dans l'imagerie des populations locales, l'immigration est perçue plutôt comme une menace et ce, aux plans de la culture, de l'identité, de la religion, de la santé, de l'économie et de la démographie. Ce n'est qu'aux plans du sport et de l'artisanat que les populations locales voient en l'immigration une chance.

Mots-clés : Immigration, intégration, identité, perception.

ABSTRACT :

Ivory Coast constitutes the first country of immigration of western Africa. This immigration is very mainly African (99%), it comes essentially from countries of the ECOWAS and more particularly from Burkina Faso (64, 73%),

of Mali (18, 17%) and Guinea (4, 52%). Besides, the part of the immigrants in rural areas in Ivory Coast did not stop growing since 1998 passing from 57% to 58% in 2014 (RGPH, on 2014). However, it is necessary to make observe that, certain controversies and debates relative to immigrants return in recurring way for more than three decades in particular on the questions of the citizenship, the social tensions and the demography. In this study, we wonder about the West-African immigration such as it is dreaded in a general way. Its objective is to show the visions of West-African immigration by rural host populations. So, in the imaging of local populations, the immigration is rather collected as a threat and it in the plans of the culture, the identity, the religion, the health, the economy and the demography. It is that in the plans of the sport and crafts that the local populations see in the immigration luck.

Key words : Immigration, integration, identity, perception.

INTRODUCTION

L'Afrique de l'Ouest est une grande zone de migration. Les populations d'origines diverses passent d'un pays à un autre et se mettent dans une situation d'étranger qui combine à la fois des traits de proximité et de distanciation, selon un continuum qui couvre une grande diversité de circonstances (A. Babo, 2005, p. 23).

Avec plus de 5 millions d'étrangers (RGPH, 2014, p. 150), la Côte d'Ivoire constitue le premier pays d'immigration de l'Afrique de l'Ouest. La forte croissance économique ivoirienne, les restrictions des politiques migratoires dans les pays d'immigration voisins (Ghana ; Nigeria) conjuguée à l'instabilité politique d'autres pays voisins (Liberia, Sierra Leone, Burkina, Mali) ont contribué à faire de la Côte d'Ivoire la principale terre d'accueil de la sous-région (R. Blion et S. Bredeloup, 1997, p. 710).

En Côte d'Ivoire, la présence étrangère n'est pas récente puisqu'elle se situe dans le prolongement d'anciens mouvements marchands qui ont eu lieu en Afrique entre le 13^{ème} et le 16^{ème} siècle (F. Akindes, 2003, p.10). Par

ailleurs, sa visibilité s'est accrue au fil des années. La Côte d'Ivoire comptait 17% d'étrangers en 1965, 22% en 1975, 25% en 1993, 28% en 1998 et 30% en 2014(RGP 1965, p. 115 ; RGP 1975, p. 130 ; MEF 2007, p.12 ; RGPH 1998, p. 63 ; RGPH 2014, p. 150). Cette immigration qui est très majoritairement Africaine (99%), provient essentiellement des pays de la CEDEAO et plus particulièrement du Burkina Faso (64,73%), du Mali (18,17%) et de la Guinée (4,52%). De plus, la part des étrangers en milieu rural n'a cessé de croître depuis 1998 passant de 57% à 58% en 2014 (RGPH, 2014, p. 150). Le milieu rural apparaît ainsi comme un terrain d'étude particulièrement intéressant en matière d'opinion publique sur l'immigration.

Si la stratégie de développement fondée sur l'économie de plantation a reposé essentiellement sur l'emploi d'une main-d'œuvre importante des ressortissants ouest-africains et a contribué au boom économique de la Côte d'Ivoire(B. Bohoun et O. Kouassy, 1997, p. 14), il n'en demeure pas moins que certaines controverses et polémiques relatives aux immigrés et/ou étrangers reviennent de façon récurrente depuis plus de trois décennies, notamment sur les questions de la citoyenneté, des tensions sociales et de la démographie.

En ce qui concerne la question de la citoyenneté, les revendications des étrangers semblent être en relation avec les différentes crises successives qu'a connues la Côte d'Ivoire. En effet, les accords de Linas Marcoussis¹ ont révélé que la question de l'étranger était une des causes de la guerre. C'est pourquoi, ils ont préconisé en leur point Un, un règlement simple à titre exceptionnel de la situation des étrangers en matière de naturalisation par un acte des pouvoirs publics (M. Bats et T. Pettazzoni, 2003, p. 7).

¹ Organisée sur initiative de la présidence française, la table ronde de Linas Marcoussis et la conférence des chefs d'Etats africains ont lieu respectivement du 15 et du 25 au 26 janvier 2003. Elle avait pour mission de dégager un consensus entre les différents partis politiques et les rebelles qui défient le pouvoir Institutionnel du président GBAGBO.

Au niveau des conflits, on note que dans les zones forestières de l'Ouest et du Sud du pays, des conflits fonciers violents opposent très souvent les autochtones aux étrangers (J. P. Dozon, 1997, p.790). A cela, s'ajoutent les conflits entre cultivateurs autochtones et les éleveurs peulhs dans plusieurs régions de Côte d'Ivoire (I. Koné, 2005, p.68). Et, dans les régions du sud littoral, des litiges halieutiques opposent les populations locales aux pêcheurs venus de la boucle du fleuve Niger (I. Koné, 2010, p. 230).

Les relations entre étrangers et populations autochtones ont semblé se détériorer pendant les différentes crises militaro-politiques en Côte d'Ivoire. D'une part, les populations locales reprochent aux ressortissants des pays limitrophes leur participation à la guerre de 2002. Et, d'autre part, les autochtones n'acceptent pas de voir leurs terroirs occupés par les étrangers dans les zones tenues par les rebelles. (Y. A. Groguhé, 2009, p. 63).

Au niveau démographique, on note selon le RGPH (2014, p. 150) que les immigrés et/ou étrangers représentent globalement plus du quart de la population ivoirienne, ce qui semble poser la question d'un seuil quantitatif pouvant altérer les relations entre les autochtones et les étrangers. Dans cette perspective, Y. A. Faure (1982, p.135) fait remarquer depuis 1982, en se fiant aux normes internationales qu'« *en Côte d'Ivoire, les fameux seuils de tolérance ont déjà explosé depuis longtemps* ».

Le rapport du Conseil Economique et Social Ivoirien (1998, p. 4) ne dit pas autre chose en ce qui concerne les risques que peut représenter un tel seuil des étrangers en Côte d'Ivoire : « Face à l'importance considérable et toujours grandissante du phénomène de l'immigration en Côte d'Ivoire et aux risques encourus par la population aux plans de la sécurité, de l'unité nationale et de la paix sociale ; le conseil économique et social a pris l'initiative d'une réflexion sur le sujet, dans l'espoir d'attirer les autorités sur la réalité de l'immigration dans notre pays ».

Ces constats sont autant d'événements qui semblent être en lien avec le malaise des populations locales sur la question de l'immigration. Cependant, il existe peu d'études réalisées en Côte d'Ivoire depuis une décennie permettant de saisir les opinions et attitudes des populations locales à l'égard de l'immigration ouest-africaine, surtout en milieu rural où selon le RGPH (2014, p. 150) les étrangers sont fortement établis.

Ainsi, dans cette étude, nous nous interrogeons sur l'immigration ouest-africaine telle qu'elle est appréhendée de façon générale en Côte d'Ivoire. A quoi l'immigration Ouest-Africaine, est-elle associée dans l'imaginaire collectif local ? Est-elle positive pour tous ou potentiellement dangereuse ? Cet article vise à montrer les différents regards et perceptions portés sur l'immigration ouest-africaine par les populations d'accueil en milieu rural.

1. MÉTHODE

L'enquête se situe en milieu rural dans trois régions de la Côte d'Ivoire : le District autonome d'Abidjan, la région de la Nawa et le Haut-Sassandra. En effet, selon le RGPH (2014, p. 150), les régions ivoiriennes de forte immigration sont le District autonome d'Abidjan (19,26%), le Haut-Sassandra (8,89%) et la région de la Nawa (7,97%). De plus, ces recensements indiquent que la proportion des étrangers en milieu rural (57%) est plus forte qu'en milieu urbain (43%).

Les données de cette enquête ont été analysées qualitativement. Nous avons retenu, de ce fait, comme unité d'enregistrement, le thème dans l'analyse de contenu des discours des enquêtés. Il s'est agi de recenser les thèmes principaux en rapport avec le thème de l'immigration (comme une chance ou comme une menace).

La technique d'échantillonnage adoptée est celle de la boule de neige. Nous nous sommes servis de nos liens d'amitié dans certaines zones des régions concernées par l'enquête pour recruter de nouveaux sujets.

2. RÉSULTATS

2.1. Immigration ouest-africaine vue comme une chance

L'analyse des données recueillies sur le terrain révèle que l'immigration ouest-africaine représente dans certains domaines d'activités, une chance pour les populations d'accueil. C'est plutôt au niveau de l'économie, de la culture et du sport que les populations locales les ressentent.

2.1.1 Au niveau économique

Les populations locales estiment que l'immigration constitue une chance puisqu'elle peut favoriser une augmentation de la consommation. Ce qui peut être profitable financièrement à tous ceux qui, dans la société d'accueil tiennent des activités commerciales. Pour Z.U (vendeuse de vivriers) :

« L'afflux d'étrangers m'a permis de faire d'énormes marges bénéficiaires. Dans le temps, je ne vendais qu'un carton de tomates par semaine, depuis leur arrivée, j'ai triplé mes ventes. Leur arrivée est plutôt une bonne chose... »

Les populations locales considèrent que l'immigration peut avoir des impacts fiscaux en augmentant les recettes des structures administratives des localités d'accueil. L'arrivée d'étrangers dans les localités d'accueil est perçue comme une chance du fait des opportunités économiques qu'elle induit. Pour certains, c'est au niveau des activités commerciales qu'ils perçoivent cette chance quant pour d'autres, cette arrivée a permis de renflouer les caisses de la chefferie. D'un autre côté, pour A.N (cultivateur), qui dispose de plusieurs hectares de cacao et de café, cette arrivée d'étrangers est un apport de main-d'œuvre dans certains secteurs :

« En tous cas, l'afflux d'étrangers m'a beaucoup aidé. En fait, je n'avais que peu d'employés pour entretenir mes plantations. J'ai recruté 20 employés parmi eux. Non seulement, ils travaillent efficacement mais aussi et surtout j'ai gagné beaucoup d'argent. Je pense que leur présence est une véritable chance... »

L'immigration ouest-africaine apporte, selon les populations locales, une plus-value économique dans divers secteurs d'activités sociales contribuant ainsi à la croissance économique et à l'emploi dans la société d'accueil.

2.1.2. Au plan de la culture

En matière culturelle, les populations d'accueil se montrent positives vis-à-vis de l'immigration. Dans leurs bagages, les immigrés apportent leur force de travail, leur créativité et leur plus-value économique. Ils véhiculent également tout ce qui compose leur patrimoine culturel : leurs coutumes, leurs traditions, leurs chansons, leurs langues et leur gastronomie.

Ils arrivent dans la société d'accueil avec des genres musicaux différents de ceux de la société d'accueil. Non seulement, ces musiques venues d'ailleurs sont plaisantes pour certaines populations, mais aussi et surtout elles apportent des sonorités étrangères que les artistes locaux utilisent pour créer une musicalité originale. K.I (chansonnier) exprime de l'intérêt pour la musique mandingue :

« Il y a une importante communauté malienne dans notre village. Leurs cérémonies de mariage sont souvent accompagnées de danses et de chants. En écoutant ces chants, je me suis laissé pénétrer par le timbre vocal du griot. J'aime tellement la musique mandingue que je collabore en matière musicale avec un griot malien »

Au théâtre, au cinéma, en musique, les populations locales disent apprécier les œuvres d'artistes issus de l'immigration. D'ailleurs, on entend fréquemment les sonorités sur nos radios et télévisions. S.G (mécanicien), exprime son admiration pour deux artistes ivoiriens issus de l'immigration :

« Qui ne connaît pas ASALFO, d'origine burkinabé et membre du groupe MAGIC SYSTEM qui nous a fait vibrer au son de son titre "premier gaou" ? Que dire du comédien GOHOU, d'origine burkinabé dont le talent artistique n'est plus à prouver ? »

Sur le plan culturel, les immigrés apportent aussi leurs langues. Les populations locales estiment qu'une langue issue de l'immigration a contribué à faciliter les communications entre les diverses communautés dans la société d'accueil : il s'agit de la langue bambara communément connue en Côte d'Ivoire sous le nom de "dioula". Ainsi, pour un habitant d'une localité

d'accueil, cette langue est un véritable moyen de communication dans le commerce :

« Quand vous vous rendez au marché, vous constaté que le "dioula" est la langue la plus utilisée. Pour communiquer dans ces lieux de commerce, il est important de connaître quelques mots "dioula"... »

Les populations locales ont découvert des mets confectionnés par les communautés étrangères. R. F (directeur d'école) apprécie les mets togolais :

« Mon ami togolais m'invite souvent à partager le diner chez lui. Réticent au début, j'ai fini par aimer les plats confectionnés par sa femme. Aujourd'hui, je demande souvent à mon épouse d'apprendre à confectionner les plats togolais... »

2.1.3. Au plan du sport

Quand les populations locales perçoivent l'immigration comme une chance, notamment au plan sportif, c'est parce qu'elles se réfèrent aux athlètes ivoiriens issus de l'immigration qui ont contribué, par leurs performances, à redorer l'image de la Côte d'Ivoire dans divers domaines du sport. F. G (infirmier), ne tarit pas d'éloges quand il parle d'athlètes ivoiriens d'origine étrangère qui ont fait les beaux jours du sport ivoirien :

« Au niveau du football, on peut citer ces footballeurs : Ndiaye Aboubacar, d'origine sénégalaise ; Guel tchersoa, d'origine burkinabé, joueur de l'équipe nationale ; Arouna Dindané, d'origine nigérienne, avant-centre de l'équipe nationale ; Boubakar Kanté, d'origine guinéenne, gardien de l'équipe nationale. Parlant de la boxe, nous avons WABI SPIDER de son surnom, d'origine nigériane, champion d'Afrique de boxe des poids légers ; Marie KONATE, d'origine malienne, champion d'Afrique des poids lourds. Tous ces ivoiriens d'origines étrangères ont contribué, somme toute, à l'excellence du sport ivoirien... »

En somme, l'analyse des données de l'enquête révèle que les populations locales insistent sur les bienfaits économique, culturel et artistique de l'immigration. Cependant, pour elles, l'immigration pose problème sur certains plans.

2.2. Immigration ouest-africaine vue comme une menace

L'immigration ouest-africaine est un sujet qui préoccupe les populations ivoiriennes. Quand on leur demande si cette immigration est plutôt une chance ou plutôt une menace pour la Côte d'Ivoire ; les réponses sont variées. Certains, y voient une chance pour le pays d'accueil comme le montre le premier chapitre de notre étude, quand d'autres la considèrent potentiellement dangereuse.

2.2.1. Aux plans de la culture, de l'identité et de la religion

L'analyse des données recueillies au cours de l'enquête de terrain montre que les populations locales se sentent menacées par l'immigration dans leur culture, leur identité et leur religion.

Au plan culturel, les populations locales estiment que l'immigration peut constituer une atteinte aux modèles de valeurs en usage en Côte d'Ivoire. Pour elles, les nouveaux arrivants modifient les valeurs de la société d'accueil par l'introduction de nouvelles croyances. G. A (cultivateur) fait remarquer :

« Les divinités de notre peuple sont différentes de celles des peuples étrangers. Notre espace spirituelle risque d'être perturbé si les étrangers adorent leurs divinités sur nos terres ».

Au niveau identitaire, les populations locales craignent la disparition des identités ivoiriennes. Les populations d'accueil affirment être très attachées aux valeurs qui régissent leurs communautés. Elles perçoivent, dès lors, l'arrivée des communautés étrangères comme susceptible d'entacher les spécificités locales ou nationales. J. R. (notable) ne supporte pas la présence des étrangers dans sa région puisque selon lui :

« Ils font beaucoup d'enfants, ils seront nombreux à un moment donné, et cela peut conduire à un mélange, si éventuellement ils épousent nos sœurs. Ainsi, à cause du mélange, nos filles et nos petits-enfants n'auront plus rien de spécifiquement ivoirien ».

Si pour les populations locales l'immigration ouest-africaine constitue une menace au plan culturelle et identitaire, elles la considèrent davantage comme menaçante pour leur localité au plan religieux. Pour les populations locales, la religion est problématique quand il s'agit de l'islam, religion qu'elles associent à des courants intégristes et fanatiques. P. L (instituteur) nous révèle ceci :

« La plupart des étrangers présents dans notre région sont majoritairement de religion musulmane. Je vous le dis, c'est une religion qui a de forts liens avec le terrorisme et la violence... ».

2.2.2. Au niveau de la qualité de vie et de la santé

Les populations locales voient dans l'arrivée des étrangers une menace sur la qualité de la vie sociale et sur la santé. Elles imputent aux étrangers, la responsabilité de la flambée de l'insécurité et de la ghettoïsation des localités d'accueil :

« Les vols et les cambriolages ont sensiblement pris de l'ampleur depuis l'afflux d'étrangers. Et chaque fois que les policiers mettent la main sur des voleurs, ce sont généralement des étrangers. Allez-y dans les prisons, vous verrez que les étrangers sont les plus nombreux. Ils sont également à l'origine des bidonvilles dans le pays ». (N.F, commerçant).

Selon les populations locales, l'immigration a amplifié le phénomène des conflits fonciers, des conflits entre autochtones agriculteurs et éleveurs peulhs et plusieurs tensions ethniques. Un des chefs d'un village enquêté nous dit ceci :

« Les étrangers sont le plus souvent mêlés dans plusieurs affaires dans le village. Il s'agit des conflits fonciers, les litiges entre agriculteurs et éleveurs, des vols de fèves de cacao, des bagarres, les coupeurs de route. Depuis l'afflux d'étrangers, on assiste à de nouvelles formes de criminalité. »

D'après les populations locales, leur arrivée dans la région suscite des craintes au plan de la santé. Elles dénoncent leurs pratiques traditionnelles liées à l'excision. Les populations sont d'autant plus inquiètes qu'elles refusent que leurs filles épousent des étrangers. P. O (pêcheur) craint l'excision parce que, dit-il, trois jeunes filles issues d'une communauté étrangère sont en mortes :

« Les instruments qu'ils utilisent pour les excisions ne sont pas stérilisés, ce qui a conduit à des infections chez les excisées. C'est ce que nous a révélé un médecin lors du décès de trois jeunes filles étrangères. Nous avons peur pour nos sœurs qui pourraient éventuellement se marier avec des hommes issus de certaines communautés étrangères pratiquant l'excision. »

2.2.3. Au niveau de l'économie et de la démographie

La démographie et l'économie sont citées par les populations d'accueil comme des facteurs qui peuvent faire de l'immigration un problème. En ce qui concerne l'économie, une inquiétude communément répandue parmi les populations locales sur l'immigration ouest-africaine est que les afflux de travailleurs migrants a pour effet de diminuer les salaires des travailleurs locaux. Le nombre grandissant de ces travailleurs exerce une pression sur les salaires puisque, selon les mêmes populations locales, les étrangers constituent une main-d'œuvre bon marché pour les entrepreneurs.

Ce qui n'est pas du goût des populations locales qui affirment que leur présence crée une plus grande compétitivité sur le marché du travail. Pour F.Z (élève en classe de terminale) :

« Les étrangers acceptent généralement les salaires bas. Les entrepreneurs les préfèrent aux jeunes de la localité d'accueil, ce qui fait que nous avons du mal à trouver un emploi. Ces étrangers ne sont pas les bienvenus dans notre région parce qu'ils nous prennent notre travail. »

Les populations déclarent que l'immigration favorise le développement d'une économie souterraine. A.K (instituteur à la retraite) nous explique en quoi consiste cette économie souterraine :

« Les commerçants étrangers falsifient la plupart des produits manufacturés, de sorte que vous achetez toujours les produits non originaux. Ils font ainsi de la concurrence déloyale avec les honnêtes commerçants et engrangent, par voie de conséquence, des bénéfices importants. De même, ils arrivent toujours à contourner les lois et ne paient pas toujours leurs impôts... »

Dans ce contexte, pour les populations locales, les transferts de fonds profitent plus à leur pays d'origine. C'est ce en quoi croit K.J (commerçante de vivriers) :

« Calculez le nombre d'étrangers en Côte d'Ivoire, on peut les estimer entre 2 et 3 millions. Si Chacun envoie dans son pays d'origine ne serait-ce que 100000 f Cfa par an, regardez monsieur la masse d'argent qui sort de notre pays. C'est une véritable entorse pour notre économie. »

Concernant la démographie, les populations locales ont exprimé leur inquiétude suite à l'afflux massif des étrangers dans leur localité. Pour elles, il y a un risque de substitution de population et la création de zones de non droit. V.C (cultivateur) s'inquiète suite au nombre grandissant d'étrangers dans les localités d'accueil :

« Chaque année, ils arrivent en masse dans nos régions. Non seulement, ils font beaucoup d'enfants, mais procèdent très souvent au regroupement familial. A partir de là, on peut s'entendre à ce qu'ils nous phagocytent un jour. »

Plus encore, pour les populations locales, lorsqu'ils sont trop nombreux dans certaines localités, ils ont une tendance au communautarisme, sphère dans laquelle ils érigent souvent leur propre loi et se soumettent très peu aux normes et valeurs de la société d'accueil. O.L (chef d'un village enquêté) nous présente quelques caractéristiques de ces zones de non droit entretenues par les étrangers :

« Ils imposent des règles de vie dans leurs zones d'habitation au détriment des us et coutumes du village d'accueil. Il arrive souvent que nous subissions leurs règles quand nous pénétrons leurs zones. Nous ne pouvons accepter de tels comportements venant de ces populations... ».

De façon générale, les populations des zones enquêtées perçoivent l'immigration ouest-africaine comme un risque pour leurs localités. Il serait intéressant de s'interroger sur les fondements de telles perceptions.

3. DISCUSSION DES RÉSULTATS

En Côte d'Ivoire se dessine dans les localités concernées par notre enquête une double image de l'immigrant ouest-africain. L'une, moins répandue, est positive. Elle évoque l'utilité économique et artistique de l'immigration. L'autre, omniprésente, est négative. Elle décrit les migrants comme des éléments indésirables, amenuisant la cohésion sociale, accroissant la criminalité, menaçant les identités et cultures nationales. L'enquête révèle que les

critiques formulées par les populations d'accueil contre les immigrants ouest-africains en termes de menace sont de trois types : criminel, économique et social. Ces préjugés à l'encontre de ceux-ci sont-ils justifiés ?

D'abord, en matière de criminalité, l'idée répandue chez les populations locales selon laquelle les immigrants seraient plus associés à la criminalité doit être battue en brèche. Le thème de criminalité est, en fait, directement lié aux conditions économiques auxquelles sont confrontés les migrants. En générale, les prisons sont principalement peuplées de personnes issues de milieux défavorisés. L'exclusion et les inégalités créent un terrain propice à la délinquance (R. Wilkinson et K. Pickett, 2013, p. 313). Or, les personnes d'origine étrangère sont d'avantage soumis au risque de pauvreté (P. Weil, 1998, p. 53 ; L. Muchielli, 2008, p. 101).

Ensuite, l'apport économique des immigrants doit être évalué avec prudence, étant donné la difficulté de le chiffrer. Même si, selon un document du BIT (2004, p. 37), l'influence économique de l'immigration semble plutôt positive.

L'OCDE (2009, p. 15), quant à elle, juge son impact sur les finances publiques limités et estime qu'il serait bénéfique d'améliorer le taux d'emploi des immigrants. Les personnes d'origine étrangère consomment et payent des taxes au sein des pays hôtes. Donc, leur argent est directement réinjecté dans l'économie locale.

Loin de rester passives, certaines deviennent elles-mêmes chefs d'entreprise. De ce fait, elles créent des emplois directs pour elles-mêmes, mais aussi pour d'autres quand elles engagent des employés (M. Burawoy, 1976, p. 1035).

Certaines études font état de ce que les immigrants auraient davantage l'esprit d'entreprise que les autochtones. Les entrepreneurs issus de l'immigration contribuent à la croissance économique et à l'emploi, bien

souvent, en donnant un souffle à des secteurs délaissés du commerce et de l'artisanat (H. Boubakri, 1999, p. 34).

Ainsi, l'idée répandue chez les populations selon laquelle les immigrés viennent pour prendre leur travail relève d'une vue de l'esprit, en ce sens que l'incidence des migrants sur le taux du chômage est négligeable (V. Piché, 2009, p. 354). Les crises économiques, et l'incertitude angoissante qui les accompagne font resurgir habituellement des sentiments anti-immigrés chez les populations d'accueil (R. Skeldon, 2008, p. 12).

Dans un autre registre, G. Tapinos (2000, p. 15) fait remarquer que les migrants ne devraient pas être perçus comme une réserve de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Si le poids économique pour les pays d'accueil est avéré, il reste aussi important pour le pays d'origine. D'importants montants sont transférés par les migrants vers leur pays de départ à leurs proches. Pour les pays en développement, ces transferts d'argent selon la Banque Mondiale dépassent les investissements directs étrangers et sont trois fois supérieurs à l'aide au développement. En comptabilisant le total des fonds transférés par les migrants, la Banque Mondiale évaluait le total à 582 milliards de dollars en 2009 (OCDE, 2009, p. 180).

Enfin, en matière culturelle, les immigrés véhiculent leur patrimoine culturel. L'apport artistique de l'immigration se ressent au cinéma et au théâtre. Certaines populations locales apprécient les œuvres d'artistes issues de l'immigration. Les immigrés apportent leurs croyances et leurs langues, très souvent considérées comme des obstacles à l'intégration. Sur ce point, la religion est problématique depuis un certain temps, singulièrement lorsqu'il s'agit de l'islam. Il y a parmi les musulmans, comme dans toute croyance, des courants intégristes ou fanatiques. Mais, il ne faut pas faire l'amalgame entre islam et terrorisme. L'islamophobie est dangereuse parce qu'elle suscite les

replis identitaires tant chez les victimes que chez les auteurs (I.-M. Stroe, 2015, p. 9).

CONCLUSION

Les migrations font partie de l'histoire humaine depuis le temps des premiers nomades. Pour une raison fort simple : en se déplaçant, les gens recherchent de meilleures conditions de vie. Cette dynamique sera toujours plus forte que toutes les barrières. En outre, elle peut se révéler positive ou négative à bien des égards. A la suite de cette étude, dans le but de déterminer la perception que se font les populations locales à l'égard de l'immigration ouest-africaine, nous sommes arrivés à la conclusion que les populations des zones d'accueil concernées par l'enquête ressentent l'immigration plutôt comme une menace. Cependant, il faut faire observer que cette attitude des populations locales vis-à-vis de l'immigration n'est pas justifiée. Ainsi, il apparait clairement que ces préjugés sur les étrangers devraient être bannis de nos pensées. La migration implique l'accueil. Or, l'hospitalité en tant que ce qui caractérise l'esprit d'ouverture et de générosité des peuples africains doit être vulgarisée.

BIBLIOGRAPHIE

AKINDES Francis., 2003, « Migrations et politiques publiques de l'étranger en Afrique de

L'Ouest », *Débats Courrier d'Afrique de l'Ouest*, vol. 2, pp. 9-14.

BABO Alfred., 2005, « Citoyenneté et jeu politique en Côte d'Ivoire », Abidjan, *Kasa bya Kasa*, n° 8, pp. 23- 37.

BATS Mélanie et PETAZZONI Thomas, 2003, *la table ronde de Linas Marcoussis du 15 au 27 janvier 2003*. T106 ; outils de négociation, Les éditions UTBM (université de technologie de Belfort-Montbéliard), France, p32.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL(BIT) ,2004. *Rapport VI-une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée : sixième question à l'ordre du jour*, 230 pages.

BLION Reynald, BREDELOUP Sylvie., 1997, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », in B. Contamin et H. Memel-Fotê, ed. *Le modèle ivoirien en question : crises, ajustements, recompositions*, Paris : Karthala-ORSTOM, p. 707-738.

BOHOUN Bouabré., KOUASSY Oussou, 1997, « Ouverture sur l'extérieur et performances macroéconomiques en Côte d'Ivoire », in Contamin, B. et Memel-Fotê, H., ed. *Le modèle ivoirien en question : crises, ajustements, recompositions*, Paris : Karthala-ORSTOM, pp. 11-27.

BOUBAKRI Hal., 1999, « Les entrepreneurs migrants d'Europe : dispositifs communautaires et économie ethnique. Le cas des entrepreneurs tunisiens en France », *Cultures et conflits*, P 33-34.

BURAWOY Michael, 1976, «The function and reproduction of migrant labour: comparative material from Southern Africa and the United States», *American Journal of Sociology*, 82(5), p. 1031-1042.

DOZON Jean-Pierre, 1997, « L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire », in Contamin, Bernard et Memel-Fotê, Harris, éd, *Le modèle ivoirien en question, crises, ajustement, recompositions*. Paris, Karthala-ORSTOM, pp.779-798.

FAURE Yāzā-Abū, 1982, *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Karthala, Paris, 270 p.

GROGUHE Yogblo-Armand, 2009. *La problématique de l'intégration sociale des jeunes réfugiés libériens à Abidjan : une approche sous l'angle de la résistance à l'intégration. Thèse de doctorat unique en criminologie*. Université de Cocody (Côte d'Ivoire). 357 p.

KONE Issiaka, 2005, « Le couple agriculteurs/éleveurs – un tandem confligène. Le cas de la s/p de Dikodougou ». Dakar (Sénégal). *Revue Liens de L'ENS*, p 65-78.

KONE Issiaka, 2010, « La pêche artisanale dans la région de Dabou (Côte d'Ivoire) »

Revue Annales de l'Université de Lomé, Série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXX-1, Les Presses de l'UL, pp. 233-243.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL(CES), 1998, *Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil du tolérable est largement dépassé*, Rapport publié dans le jour. Abidjan, N° 1251 du jeudi 08 avril 1999.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES(MEF), 2007, *La Côte d'Ivoire en chiffres*, Abidjan, Dialogue production, 222 p.

MUCHIELLI Laurent, 2008, *La frénésie sécuritaire*, Paris, la découverte, 136 p.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT(OCDE), 2009 *Perspectives des migrations internationales-SOPEMI 2009-Thème spécial : Gérer les migrations au-delà de la crise* « Résumé en français », Paris, Éd OCDE, 204 p.

PICHE Victor, 2009, « Migrations internationales et droits de la personne : vers un nouveau paradigme ? », in Crépeau F., Nakache D., Atak I. (dir.), *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 350-369.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION(RGP), décembre 1975 : *résultats définitifs, données nationales*, volume 1+ données non publiées, INSD, Ouagadougou, 145 p. + annexes.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION(RGP), 1985 : *analyse des résultats définitifs*, volume 1, données non publiées, INSD, Ouagadougou, 3 18 p. + annexes.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT(RGPH), 1988 : *données brutes*, Direction de la Statistique, Abidjan, n. p 320 p.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION(RGPH), 2014, *Données brutes*, volume 1, données non publiées, Direction de la Statistique, Abidjan. 156p.

SKELDON Ronald, 2008, «International migration as a tool in development policy: a passing phase? », *Population and Development Review*, 34(1), p. 1-18.

STROE Inout-Mariam, 2015, *La criminalisation des migrants en situation irrégulière : un crime sans victime*. Rapport commissions des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées. Rapport 1, commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, Strasbourg, conseil de l'Europe, 13 p.

TAPINOS George, 2000, « Les enjeux économiques et politiques des migrations clandestines », in OCDE, *Combattre l'emploi illégal d'étrangers*, Paris, OCDE, p. 13-44.

TERMOTE Marc, 2002, « La mesure de l'impact économique de l'immigration internationale. Problèmes méthodologiques et résultats empiriques », Montréal, Cahiers québécois de démographie, 31(1), p. 35-67.

WEIL Patrick, 1999, *Politique française d'immigration*, Paris, pouvoirs, n° 47, pp 45-60.

WILKINSON Richard et PICKET Kate, 2013, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Paris, Les petits matins, 501 p.